



COMMUNE DE VALENCE-EN BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 MARS 2016 à 19h00

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents :

M. Bastoi AMANI, Mme Chantal JACQUES, M. Daniel JACQUET, M. Pierre RACINE, M. Eric MOAL, M. Eric LUZU, Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Marc TOUSSAINT, M. José VIEIRA, M. Serge VAUCOULEUR et Mme Timmy CHEDRI.

Absents Excusés Représentés :

- ✓ M. Gilles BRUNEAU a donné pouvoir à M. Serge VAUCOULEUR
- ✓ Mme Corinne PASSERARD a donné pouvoir à M. Pierre RACINE
- ✓ M. Stéphane LENOIR a donné pouvoir à Mme Chantal JACQUES
- ✓ Mme Elodie GARCIA a donné pouvoir à M. Bastoi AMANI

M. Bastoi AMANI a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'ajouter à l'ordre du jour : une délibération pour refuser l'installation du compteur LINKY sur la commune.

1/- COMPTE RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du lundi 7 mars 2106, est approuvé à l'unanimité.

2/- ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL

Suite aux explications fournies par monsieur le maire, et aux échanges entre les élus sur les tarifs réglementés de vente de l'énergie de gaz naturel, le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide de rejoindre le groupement de commandes coordonné par le SDESM afin de mutualiser et obtenir les meilleurs prix du gaz naturel.

3/- ANNULATION DE LA DELIBERATION SUR LA MINORATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR PERSONNES HANDICAPEES

Le conseil municipal à l'unanimité vote l'annulation de la délibération sur la minoration de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées.

4/- COMPTEUR LINKY

Après un débat sur les avantages et les inconvénients du nouveau compteur Linky, Le conseil municipal après en avoir délibéré par 13 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, décide de ne pas autoriser ErDF à installer les compteurs LINKY sur la commune de VALENCE EN BRIE.

5/- ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU R.P.I SUITE A UNE DEMISSION

Suite aux informations données par monsieur le maire, et aux échanges entre les élus sur la démission de Mme Chantal JACQUES du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I), le conseil municipal après en avoir délibéré par 11 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention décide de nommer Mme Elodie GARCIA comme membre titulaire au R.P.I.

En outre le conseil municipal approuve et désigne à l'unanimité M. Gilles BRUNEAU comme suppléant au R.P.I.

6/- QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux sur la place de l'église dans le cadre du contrat rural.

- Mme Patricia REDON-JUMEAU demande des nouvelles de la directrice de l'école de Valence en Brie.
Monsieur le maire nous informe que la directrice est en arrêt maladie.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de lotissement est dans l'attente du dossier de la loi sur l'eau demandé par la DDT. La station d'épuration pose problème dans la mesure où le projet sur la station d'épuration commune à Machault, Pamfou et Valence devrait se concrétiser en 2018.

- M. le Maire nous informe du décès de Mme Ferdji le 18 mars et de Mr Neymann le 19 mars. Toutes nos condoléances aux familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Maire

Le Secrétaire

M. Serge VAUCOULEUR

M. Bastoi AMANI